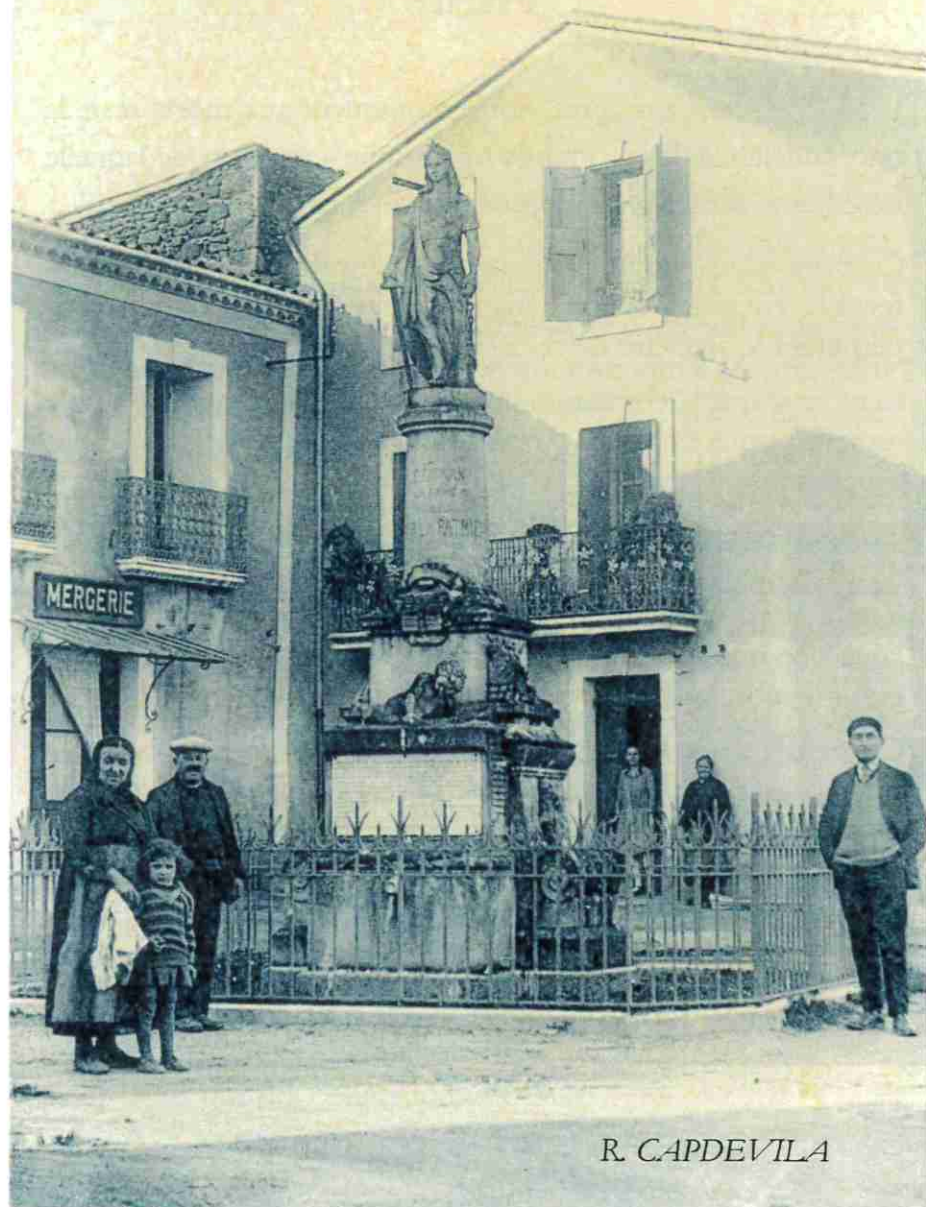


LE MONUMENT AUX MORTS
POUR LA PATRIE
DE LEZIGNAN-LA-CEBE



R. CAPDEVILA

Préface

1918, cent ans après, notre monument aux morts reste la trace indélébile de la « grande hécatombe » au cours de laquelle les enfants de Lézignan la Cèbe ont été sacrifiés.

Cent ans après, notre monument aux morts reste le lien indéfectible entre les générations reconnaissantes qui souhaitent perpétuer le souvenir de ceux qui ont versé leur sang.

Cent ans après, notre monument aux morts nous rassemble toujours pour honorer et transmettre le souvenir aux jeunes générations.

2018, à l'occasion des cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918, nous avons décidé de perpétuer dans la mémoire collective et vous permettre de redécouvrir l'histoire et la symbolique que nos prédécesseurs ont minutieusement choisi en érigeant le monument aux morts pour la patrie.

Cet opuscule rédigé par Mr Ramon Capdevila rassemble les principales décisions et étapes de la construction puis de la vie de cet édifice. Il nous propose un récit parfois émaillé de son point de vue.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe

Le monument aux Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe a près de 100 ans. Au cours du temps, peu à peu, il s'est fondu dans le paysage et nous avons fini par ne plus le voir. D'autre part, il a été conçu et édifié par des hommes qui parlaient occitan entre eux, qui s'éclairaient le soir avec des lampes à huile, qui n'avaient pas d'eau courante chez eux et dont la culture, les préoccupations et le mode de vie en général étaient éloignés des nôtres. Si bien qu'aujourd'hui nous avons du mal à comprendre parfois les messages qu'il renferme. Le pire serait qu'il finisse par nous devenir indifférent et que nous oublions son histoire qui est aussi la nôtre.

Et pourtant il nous est indispensable, par exemple en contribuant à la cohésion sociale des Lézignanais qu'il rassemble autour de lui lors des cérémonies patriotiques. Lieu de mémoire majeur de la commune il nous raconte une partie importante de notre histoire. Mais surtout c'est en soi un monument remarquable, original et même exceptionnel par certains aspects.

Presque 100 ans après il mérite que l'on s'attarde quelques instants à rappeler son histoire et à lire les messages laissés pour nous par ses constructeurs.

Histoire du monument aux Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe : du monument au mémorial multiple.

Dès le tout début de la Grande Guerre des jeunes Lézignanais meurent ou disparaissent au front : Joseph Aubenque le 18 Août 1914 et Alfred Aubenque le 30 août, moins d'un mois après la déclaration de guerre. Le mois suivant c'est Gaston Debayle et Joseph Nougier. En octobre ce sont Joseph Bisselin et Victorin Izard qui perdent la vie. Quelques jours avant Noël c'est au tour d'Eloi Arribat de mourir. Après les 7 morts de 1914, il y en aura 11 autres en 1915, c'est-à-dire qu'entre août 1914 et décembre 1915 le village verra un de ses jeunes hommes tué en moyenne par mois. C'est une hécatombe comme le village n'en a jamais connue au cours d'un conflit armé. Dès 1916 à Lézignan, comme dans le pays tout entier, la population ressent le besoin de témoigner sa reconnaissance aux morts à l'ennemi et souhaite qu'on les glorifie par des moyens appropriés. Ce sera par exemple le tableau d'honneur affiché en mairie (Fig. 1) ou des plaques émaillées avec les photographies des défunts (Fig. 2). Mais vers la fin de 1916 il apparaît à beaucoup que le témoignage le plus adéquat semble être un Monument aux Morts pour la Patrie, érigé dans le village pour qu'il soit vu de tous en permanence et suffisamment important pour que le sacrifice des jeunes Lézignanais ne puisse être un jour oublié.



Fig. 2 - Plaque émaillée montrant des photographies de Lézignanais morts pour la Patrie. Les plaques, au nombre de 4, avaient été commandées après la fin de la guerre. Celle qui est figurée ci-dessus est la dernière à nous être parvenue. Elle est actuellement installée dans le bureau du maire.

En février 1917 le conseil municipal de Lézignan-la-Cèbe est réduit à Justinien Saignes, Maire Adjoint faisant fonction de Maire, et à quatre conseillers : Siméon Aubenque, Justin Bertrand, Henri Bouttes et Joseph Cros. Les sept autres conseillers sont mobilisés. C'est ce conseil diminué qui prend officiellement la décision de faire construire un "Monuments aux Morts pour la Patrie" pour satisfaire le souhait des familles endeuillées et de l'ensemble des Lézignanais. Au printemps, Justi-

-nien Saignes prend contact avec Jules Cartier, architecte, entrepreneur et sculpteur de Béziers, pour l'informer de la décision de son conseil municipal et lui demander d'établir un projet de monument et le devis correspondant. Au cours de cette réunion les deux interlocuteurs ébauchent ensemble le projet. Saignes souhaite un monument laïque et républicain, avec un aspect funéraire, un aspect militaire et rendant hommage aux soldats lézignanais morts pour défendre le pays. Cartier lui expose sa conception de ce type de monument et les matériaux qu'il compte employer. Il demande deux mois pour élaborer le projet.

Cartier termine son travail le 31 juillet 1917. Justinien Saignes retourne à Béziers le lundi 6 août pour prendre connaissance du projet et signer le contrat en cas d'accord. Le sculpteur a imaginé un monument en calcaire, de cinq mètres de haut, reposant sur un fondement de basalte (Fig. 3). Schématiquement il comprend quatre parties superposées de signification différente :

- (1) Le piédestal, en forme de tombeau antique, paré de couronnes mortuaires, d'une palme et d'une plaque de marbre gravée au nom des victimes, a une signification funéraire.
- (2) Le dé au-dessus du piédestal est orné de deux panneaux sculptés de symboles guerriers et patriotiques. Il évoque la guerre, la Nation, l'Armée, la mobilisation des soldats lézignanais et la mort au combat.
- 3) Surmontant le dé militaire, une colonne cylindrique comporte la dédicace : "Hommage aux enfants de Lézignan la Cèbe morts pour la Patrie".
- (4) L'édifice se termine par une allégorie de la République brisant les chaînes de la tyrannie, qui matérialise l'aspect civique du Monument.

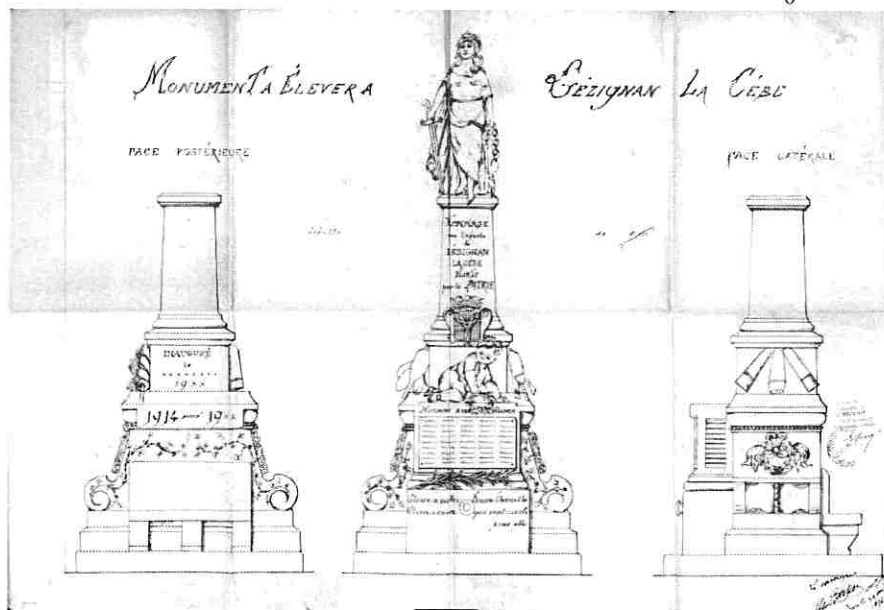


Fig. 3 - Dessin du projet de monument par Jules Cartier. Il est daté du 31 juillet 1917.

Au-dessus du piédestal un petit garçon tenant une petite couronne de fleurs commence à se lever pour prendre la relève. Enfin, les armoiries de la commune sont sculptées à cheval entre le dé militaire et la colonne.

Le maire adjoint Justinien Saignes accepte le projet, le devis de 7.000 francs et signe un "traité" (contrat) de gré à gré avec Jules Cartier.

Deux jours plus tard, le 8 août 1917, Saignes présente le traité qu'il a signé avec Cartier au Conseil municipal. Ce dernier l'approuve, il impute la dépense de 7.000 francs au budget 1917 et budgétise une réserve de 5.000 francs pour les frais annexes pouvant survenir. Les conseillers présents qui ont pris cette importante décision étaient seulement au nombre de quatre : Bouttes, Cros, Panis et l'adjoint Saignes.

À ce stade de l'histoire il convient de faire quelques remarques.

(1) Lézignan-la-Cèbe a été une des premières communes héraultaises à décider la construction d'un monument aux Morts, alors que beaucoup d'autres attendront la fin de la guerre pour agir et que certaines tarderont même des dizaines d'années après la guerre pour se déterminer. Cela témoigne d'une conscience aigüe de la population de l'époque de ses devoirs envers ses jeunes disparus.

(2) La décision d'ériger le Monument de Lézignan a été prise en pleine guerre, alors que personne ne pouvait savoir quand et comment celle-ci s'achèverait. Après l'armistice il devenait possible de construire des monuments à la Victoire, des monuments patriotiques, nationalistes ou même des monuments pacifistes. Mais en 1917, à Lézignan-la-Cèbe, la volonté de construire un monument aux Morts a eu surtout pour objectif de rendre simplement hommage aux Lézignanais morts au champ d'honneur.

(3) La précocité de la décision explique aussi que la municipalité de Lézignan ait commandé un monument "sur mesure", alors qu'après la guerre on pouvait acheter des monuments sur catalogue. Mais il semble aussi patent que le conseil souhaitait faire ériger un monument original, dans l'esprit du village.

(4) Après la fin de la guerre certaines municipalités s'adjoignirent des Comités de citoyens pour les aider à concevoir les monuments et à les financer. Rien de tel à Lézignan-la-Cèbe où le conseil municipal, réduit à la portion congrue, régla seul l'affaire très tôt. Seuls les quelques conseillers municipaux restants prirent les décisions et il semble clair que la conception du Monument résulte principalement de la collaboration entre l'adjoint Saignes et le sculpteur Cartier.

(5) L'approbation de la commande du Monument aux Morts engageait fortement le Conseil municipal : les 7.000 francs du coût du Monument correspondaient à 23 % des recettes de la commune en 1917 et les 5.000 francs supplémentaires réservés faisaient monter le total à 39 % de ces recettes. Il fallait de l'audace pour décider que la commune seule financerait l'opération. Les communes qui commandèrent leurs Monuments dans les années 1920 durent faire face à des difficultés financières et recoururent parfois à des souscriptions publiques ou à des emprunts. En 1920 l'État édicta une loi lui permettant de subventionner modestement la construction des monuments aux Morts. Lézignan-la-Cèbe ne demanda ni subvention ni aide quelconque et nous verrons plus loin comment en fait la charge fut légère pour la commune.

La signature du contrat entre Jules Cartier et la commune de Lézignan n'eut pas de suites pendant le restant de la guerre. D'après la fiche du monument aux Morts de Lézignan-la-Cèbe éditée par les services de l'Inventaire général du patrimoine culturel, le "retard était dû aux difficultés dans le transport des pierres en 1918". Cette explication n'est pas très satisfaisante car (1) les carrières des Bréguines où se fournissait Jules Cartier en calcaire étaient équipées pour livrer leurs produits à domicile dans le biterrois et (2) il était ensuite aisé de transporter des blocs sculptés par le train en empruntant la ligne de Béziers à Lodève, de la Compagnie des chemins de fer du Midi, qui passait par la gare de Lézignan-la-Cèbe. Quelle que fut l'explication ce n'est qu'en juin 1920 que sera entreprise la construction du monument à Lézignan, près de trois ans après la signature du contrat.

Une fois la commande du monument effective, Justinien Saignes continue à diriger le maigre Conseil municipal. En novembre 1917 le Conseil achète pour 100 francs le tableau avec

cadre où seront inscrits les noms des enfants de Lézignan-la-Cèbe "Morts pour la France". C'est le "Tableau d'Honneur" que l'on peut voir de nos jours suspendu au mur ouest de la Salle du Conseil de la mairie (Fig. 1). À la réunion du 10 juillet 1918 Justinien Saignes fait approuver le budget de la commune. Ce sera sa dernière réunion. Malade, il ne reviendra plus jamais au Conseil et à partir du 27 août 1918 c'est le conseiller Siméon Aubenque qui fera office de Maire. C'est celui-ci qui organisera les festivités de l'armistice du 11 novembre dans le village et qui enverra les télégrammes acclamant les Armées Alliées et envoyant son souvenir ému aux Morts pour la Liberté du Monde. À la réunion du 15 novembre le conseil ne comprendra qu'Aubenque et trois autres conseillers. C'est peu pour une communauté de 900 habitants. Heureusement la démobilisation débute et dès décembre 1918 les poilus lézignanais commencent à rentrer au village, permettant aux élus mobilisés de renouer, quatre ans et demi après, avec le Conseil municipal.

Edouard Fourestier fait partie des premiers Lézignanais démobilisés. Il avait été élu maire en 1908 et réélu en 1912. Peu de jours après la déclaration de guerre il fut envoyé au Maroc oriental où il passa l'essentiel de la guerre en compagnie de son frère Maximin. Le 28 janvier 1919 Edouard Fourestier retrouve son poste de maire. Pendant un an il expédie les affaires courantes, organise la Fête de la Victoire le 14 juillet et les élections municipales de la fin de l'année. Le 14 juillet 1919 eut lieu une des plus grandes fêtes qu'ait jamais connu le village. On fêta la Victoire et la Paix, un hommage fut rendu à tous les combattants, aux vivants comme aux morts, et il y eut un grand bal et des feux d'artifice.

Le nouveau conseil municipal est installé le 10 décembre 1919. Le maire est Maximin Fourestier, frère d'Edouard qui ne

s'est pas représenté, de même que les autres élus de 1912. Sur les douze nouveaux élus, neuf sont d'anciens combattants et cinq ont été décorés au front. À cette occasion chaque élu put acheter pour six francs le "Diplôme du Souvenir municipal de la Grande Guerre 1914-1918", "Pour commémorer sa promotion aux fonctions municipales exercées à l'aube d'une ère nouvelle de liberté et de justice et consacrer la gloire immortelle de la France victorieuse de la barbare Allemagne" (Fig. 4).



Fig. 4 - Diplôme du Souvenir municipal de la Grande Guerre 1914-1918 d'Achille Levère (archives de la famille Bourguignon).

Un tel conseil ne pouvait que vouloir bâtir au plutôt le monument aux Morts. À peine élu, le maire prend contact avec Jules Cartier pour qu'il construise le monument prévu. Celui-ci



Fig. 5 - La bouteille sur le message de 1920.

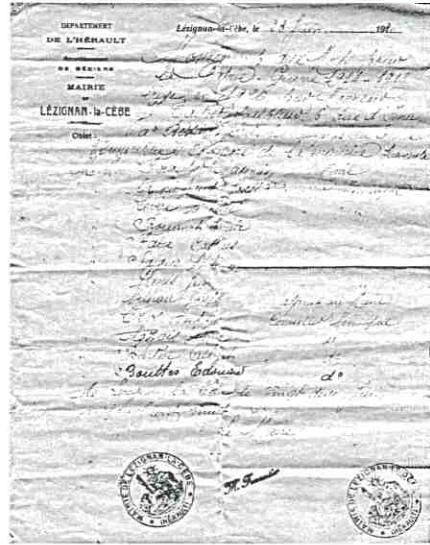


Fig. 6 - Le message de M. Fourestier et des conseillers municipaux.



Fig. 7 - La bouteille en cours de réinhumation.



Fig. 7 bis - La bouteille renfermant les deux messages replacée dans le piédestal du monument.

sculpte le piédestal, qui correspond à la partie funéraire du monument, et le met en place en juin 1920 au milieu du plan Dupuy (aujourd'hui place des Templiers). Le 23 juin le maire, entouré des conseillers municipaux, enterre solennellement dans le piédestal une bouteille de vin (Fig. 5) dans laquelle est inséré un message manuscrit rédigé sur une feuille à entête de la mairie. Le message débute par : " Monument aux Morts pour la Patrie. Guerre 1914-1918. érigé en 1920 par Monsieur J. Cartier sculpteur, 6 Rue d'Iéna à Béziers, sous les auspices du Conseil Municipal composé de la manière suivante : " suivent le nom du maire et les noms des autres élus (Figs. 5 à 7 bis). Le piédestal avec sa bouteille est ensuite recouvert par le dé orné des deux bas-reliefs guerriers. Fin juin 1920 la moitié inférieure du monument est donc en place. On espérait que le monument serait bientôt terminé mais rien ne se passe.

Un an plus tard Maximin Fourestier démissionne de sa fonction de maire pour être remplacé le 23 juin 1921 par Achille Levère. Ce dernier est dynamique et efficace, il va moderniser le village en profondeur mais il ne semble pas que l'achèvement du monument aux Morts soit sa première priorité. À l'automne 1921 Jules Cartier informe le maire que la plaque de marbre comportant le nom des morts ou disparus de la commune n'a pas été budgétisée lors du contrat de 1917. Le 2 novembre 1921 le conseil municipal vote une somme de 600 francs pour acheter la plaque gravée à apposer sur le piédestal du monument aux Morts. Il faudra encore attendre un an pour apprendre, par lettre de Monsieur Cartier, que le monument aux Morts de Lézignan est achevé. Le 28 décembre 1922 le conseil municipal désigne deux conseillers, Cassius Fabre et Edouard Bouttes, pour assister le maire à la réception du monument. Celle-ci a lieu au début de 1923 et le 18 janvier 1923 le conseil municipal approuve le procès-verbal de réception et le décompte définitif des travaux. La somme payée à

Jules Cartier en 1923 s'élève à 8800 francs. Elle comprend le prix convenu en 1917 de 7000 francs, le coût de la plaque de marbre gravée de 600 francs et le prix de la grille métallique protégeant le monument de 1200 francs. Ce fut une excellente affaire pour la commune car le "prix fait" du monument en 1917 était définitif et qu'entre 1917 et 1923 l'inflation avait été de 500 %. En 1917 les 7000 francs demandés par Cartier correspondaient à 23% du budget annuel de la commune. En 1923 les 8800 francs payés au constructeur ne représentaient plus que 6,6% du budget annuel. La commune n'eut donc aucun mal à honorer la dépense. Prévoyant, le conseil municipal avait réservé une somme dépassant le devis pour payer le monument. En 1924 il restait 4400 francs inemployés sur la ligne budgétaire de celui-ci. Le conseil municipal les utilisa pour acheter le corbillard municipal, ses ornements (tentures et draperies) et "un harnachement complet pour la bête (cheval) qui devait le conduire". Le fait que le corbillard ait coûté en francs courants la moitié du prix d'achat du monument aux Morts confirme que ce dernier n'ait pas été une grosse charge pour la municipalité.

Commandé en 1917, initié en 1920, terminé en 1922, réceptionné et payé en 1923, le monument aux Morts pour la Patrie a dû être officiellement inauguré cette même année, mais on ne sait ni quand, ni comment. À l'époque on inaugurait entre 15 et 20 monuments aux Morts par jour en France. Les inaugurations étaient devenues des non-événements dont les journaux ne rendaient compte qu'exceptionnellement. On peut penser que l'inauguration officielle put avoir lieu le 14 juillet ou le 11 novembre 1923. Le 11 novembre, devenu jour de fête nationale depuis l'année précédente, célébrant la Victoire et la Paix.

La loi de finances du 31 juillet 1920 et le décret d'application du 28 septembre de la même année organisèrent la restitution et le transport des corps des soldats Morts pour la France aux familles qui en faisaient la demande. Ces opérations étaient gratuites. Deux familles lézignanaises demandèrent à bénéficier de ce service. Les dépouilles de Georges Ricard et d'Antoine Soulignac arrivèrent séparément à la gare de Lézignan probablement en 1922 et en 1923. Les réinhumations eurent lieu au cimetière dans des tombes familiales au cours de cérémonies officielles organisées par la municipalité. Des archives privées ont conservé l'émouvant hommage rendu à Antoine Soulignac par le maire, Achille Levère, lors de ces funérailles (Fig. 8). Il y a seulement quatre Lézignanais Morts pour la France en 1914-1918 inhumés au cimetière de la commune dans des tombes familiales : André Panis, Georges Ricard, Antoine Soulignac et Émile Trinquier. Six autres Lézignanais sont enterrés dans des cimetières militaires, quatre ont disparu sur les champs de bataille et quatorze reposent dans d'autres communes. Le retour dispersé des dépouilles et leur faible nombre expliquent en partie l'absence de crypte ou de carré militaire dans le cimetière, alors qu'ils sont présents dans d'autres communes du Pisénois.

On ne sait pas grand-chose de l'histoire du monument aux Morts dans l'entre-deux guerres, à part qu'il réunissait les villageois une fois par an pour la cérémonie du 11 novembre. Une carte postale éditée au début de l'année 1932 nous le montre pour la première fois, près de neuf ans après son édification (fig 9). Le monument est alors clôturé, protégé par une grille en fer forgé qui interdit tout contact avec lui. La carte postale montre aussi que le monument commençait à être souillé par une fine poussière de basalte produite par les carrières. La statue de l'enfant en particulier apparaît noircie aux

Mesdames Messieurs

Il n'est pas de cérémonie plus simple, plus noble, plus endeuillée que celle que nous faisons à ce cimetière pour dire un dernier adieu aux héros de la guerre dont les dépouilles mortelles sont enfin revenues de l'aucune zone de combat.

Antoine Soullignac de la classe 1909, avait été mobilisé au 3^e Régiment d'Artillerie. Comme tous les camarades sans condition pour leurs affections n'ayant qu'un but :

la défense de la Patrie en danger tout, femmes ou vieux sont partis là-bas, dans l'Est, dans le Nord ou l'Orient, abandonnant tout à ceux qu'ils laissaient au foyer tant aimé, qui une femme éplorée, inquiète de dire aux enfants son angoisse, qui une mère vieille et tremblante, ou un père sans ressources.

Et le canon tonna rageur, semant des éclats mortels dans les rangs de notre vaillante armée.

Un jour au pays, on ne reçut plus la lettre tant attendue qui apportait l'acre parfum de la bataille en même temps que le reconfort et l'espoir.

L'inquiétude naquit, puis le doute, poignait, puis l'angoisse.

Enfin un jour la réalité cruelle sombre mais glorieuse.

Mort au champ d'honneur.

Il tombait mortellement frappé le 8 Mai 1918 à Hamertinghe. Quel deuil, quelles larmes que de tristesses s'envolèrent sur les ailes du temps malgré les heures enthousiastes de la victoire.

Ce moment est devenu cher et glorieux héros de nous séparer. Au nom du conseil municipal et au nom de toute la population Pizignanaise - Adieu.

Puisse les marques de sympathie de tous ceux qui t'accompagnaient être un reconfort pour tous tes parents toi qui a contribué à gagner la plus effroyable des guerres, Oas en paix.

Fig. 8- Éloge funèbre d'Antoine Soullignac lu par le maire, Achille Levère, lors de la réinhumation au cimetière communal (Archives R. Levère).

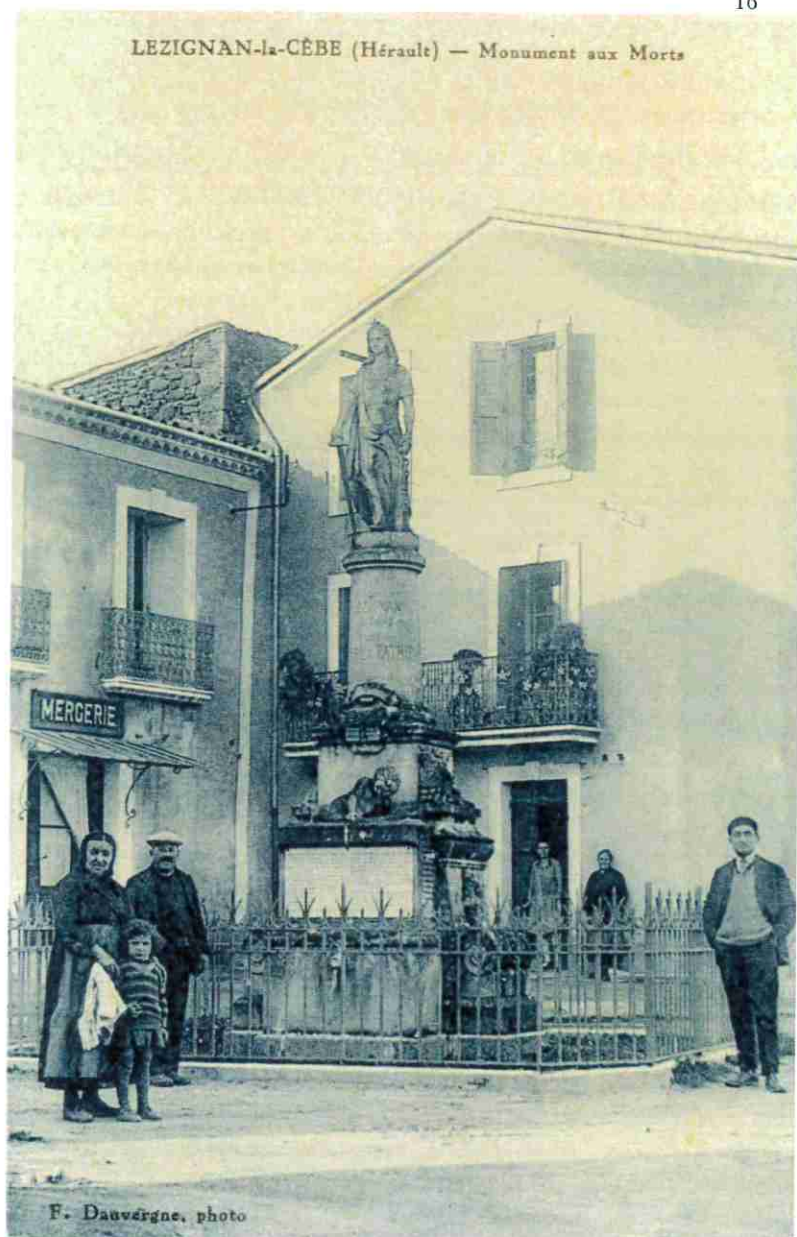


Fig. 9 - Le monument aux morts au début de 1932. La petite fille qui pose avec sa grand-mère et le garde champêtre est Jeannette Daury.

endroits les plus exposés. En fait, pendant toute la période d'exploitation des carrières le monument a dû être périodiquement nettoyé des poussières basaltiques, mais aussi des poussières apportées par le vent et par la pollution résultant de la circulation automobile.

Après la Deuxième Guerre mondiale les cérémonies au pied du monument se multiplient et il devient l'objet de nouvelles attentions. L'espace compris entre le monument et sa clôture devient un coquet jardinet. Trois arbustes sont plantés dans des angles, ainsi que des plantes basses et des fleurs autour du piédestal. Deux grandes couronnes en perles de verre restèrent quelques années accrochées sur la face latérale droite du monument. Une couronne en fleurs naturelles était alors souvent suspendue à la plaque de marbre portant les noms des tués et disparus entre 1914 et 1918 (Fig. 10). À la fin des années 1950 (Fig. 11) les couronnes avaient été enlevées, les petits arbres avaient poussé et des plantes grimpantes envahissaient le piédestal et recouvraient partiellement le dé militaire, l'enfant et la base des armoiries. Une bouche d'eau avait été placée au pied de la grille pour pouvoir arroser le jardinet. Un banc était adossé à la clôture, face à la route nationale. Sur la carte postale de 1949 (Fig. 10) le monument apparaît très sale, recouvert de poussière noire. Sur celle de 1959 (Fig. 11) on observe que le monument a été parfaitement nettoyé et que la dédicace a été ravivée. Pendant ces années 1950, la commémoration de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Deuxième Guerre mondiale était célébrée les 8 mai autour du monument. Dans les années 1960 il devient plus difficile de commémorer le 8 mai 1945 car la journée n'était plus fériée depuis octobre 1959. De plus, l'enthousiasme de la Victoire s'estompait peu à peu et dès la fin des années 1950 l'intérêt des Lézignanais pour le monument aux Morts commence à faiblir. Cela se traduit principalement par

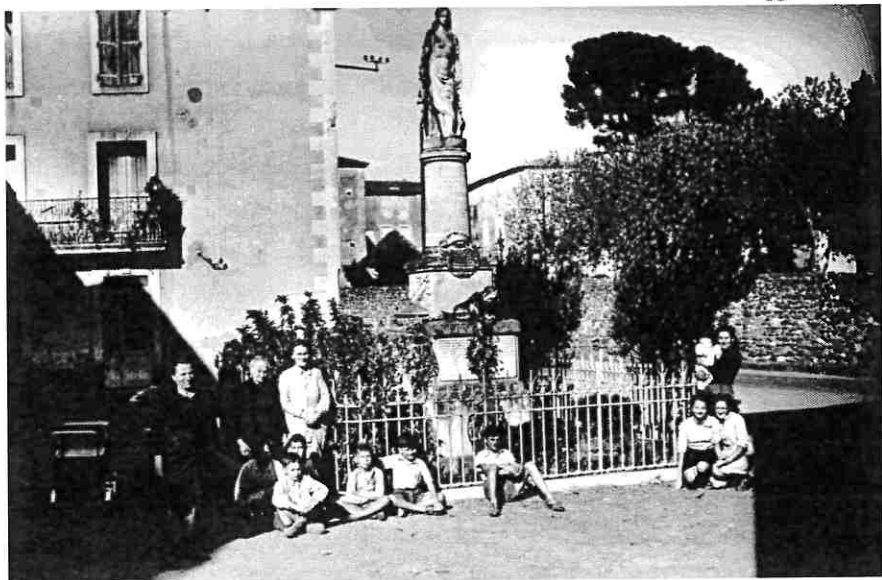


Fig. 10 - Le monument en 1949. L'enclos est devenu un jardinet et des couronnes en fleurs naturelles et en perles de verre sont disposées sur le piédestal.



Fig. 11 - Le monument en 1959.



Fig. 12 - Le monument en 1967. Le banc, face à la route nationale, pour attendre l'autobus.



Fig. 13 - Première carte postale colorisée du monument en 1967.



Fig. 14 - Cette carte postale de 1980 montre que l'enclos n'est plus végétalisé. C'est la dernière carte postale éditée du monument.

l'abandon graduel de l'entretien du jardinet. Sur les cartes postales de 1967 (Figs. 12 et 13) le monument est propre, les trois arbres ont bien poussé mais il y a moins de végétation à la base. En 1980 le monument revient à son stade initial sans jardinet (Fig. 14), l'espace compris entre la grille de protection et le monument (l'enclos) est à nouveau vide.

Peu après la Guerre 1939-1945, sous le mandat d'Etienne Costa, la mairie fit apposer sur la face arrière du monument aux Morts une plaque de marbre gravée aux noms d'Émile Jouillé, tué en 1944 au Maquis de Picaussel (Aude) et de Jean Cabrol, mort en captivité en Allemagne en 1945. Toujours sous le mandat d'Etienne Costa, deux autres plaques de marbre furent apposées sous la précédente, en hommage à Georges Chevalier, Mort pour la France en 1948 en Cochinchine et de Pierre Souyris décédé en 1953, également en Cochinchine (Fig. 15).

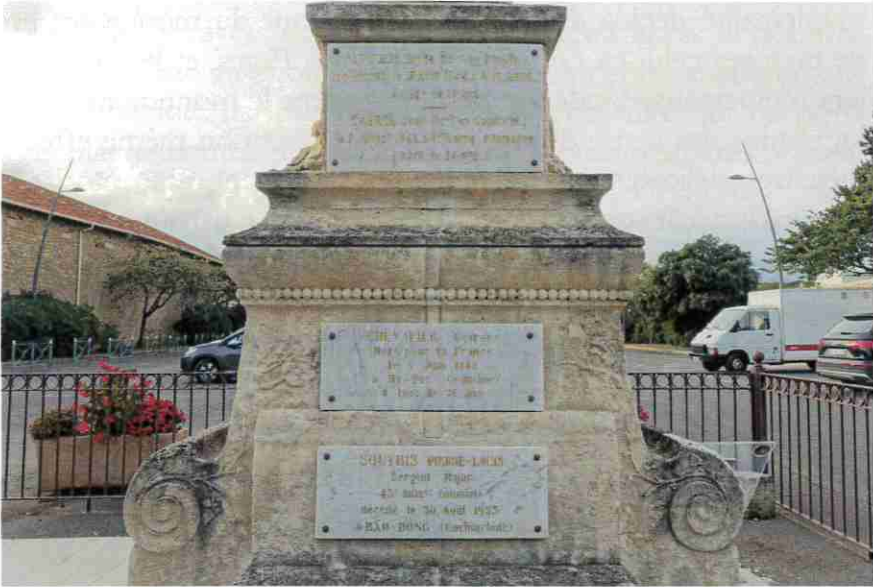


Fig. 15 - Hommages aux Lézignanais morts pour la France pendant la Seconde Guerre Mondiale et pendant la Guerre d'Indochine.

Pierre Souyris fut le dernier combattant lézignanais mort au cours d'une guerre. Par bonheur aucune perte de soldats du village ne fut à déplorer au cours de la Guerre d'Algérie.

Une nuit de 1985 une voiture en provenance de Pézenas entra trop vite dans le village. Arrivée au niveau du pont sur le Caval-Ferrant, le conducteur comprit qu'il allait s'engager dans l'allée du Château d'Ormesson et percuter le portail. Il donna un grand coup de volant à gauche. La voiture se renversa, fit deux ou trois tonneaux, cassa le banc adossé au monument aux Morts et enfonça la grille de protection de celui-ci. La municipalité fut indemnisée par l'assurance du conducteur et elle réfléchit à l'emploi qu'elle allait faire de cette somme. Le métal de la grille était profondément corrodé interdisant toute réparation. Plutôt que commander une grille à l'identique la

municipalité décida d'aménager le pourtour du monument et de nettoyer celui-ci. Le maire, Jean-Louis Pagès, et les conseillers municipaux décidèrent de faire poncer le monument pour lui rendre son lustre d'antan. Une telle opération même effectuée très délicatement ne serait probablement pas autorisée aujourd'hui car trop érosive. Mais on était dans une autre époque et après ponçage le monument était redevenu "éclatant". On l'entoura d'un carré de pavés et on plaça aux quatre coins du carré des petits plots de ciment en forme de sommet d'obélisque (Fig. 16).

La clôture n'ayant pas été renouvelée, le monument se trouvait sans protection. Deux compères quinquagénaires en

profitèrent pour profaner le monument. C'étaient un Lézignanais et un Pérétois connus pour de fréquentes incartades. Le Pérétois voulait voler l'enfant du monument (Fig. 17) pour l'offrir à la dame de ses pensées. Par une nuit sans lune et avec un grand vent pour n'être ni vus ni entendus, les deux compères, armés de marteaux et de burins essayèrent de desceller la sculpture, avec pour seul résultat la décapitation de celle-ci.



Fig. 16 - Le monument en 1986 sans sa clôture.

Les deux dévoyés furent rapidement arrêtés après le désastre. Ils risquaient au moins deux ans d'emprisonnement et une forte amende. Ils indemnisèrent la municipalité qui ne porta pas plainte contre eux. Une décision difficilement compréhensible de nos jours, mais encore une fois, c'était une autre époque. La sculpture étant irréparable la municipalité fit enlever les restes de la statue de l'enfant.



Fig. 17 - Statue de l'enfant détruite en 1985.

Plus tard les plots en ciment placés aux quatre coins du carré de pavés furent remplacés par des bornes métalliques peintes en vert, reliées entre elles par des chaînes elles aussi métalliques, (Fig. 18) assurant une protection symbolique du monument. Une grande jardinière rectangulaire fut placée au pied de l'édifice afin qu'il fût fleuri en permanence.



Fig. 18 - Le monument en novembre 2007. Il est ceinturé par des chaînes accrochées à des bornes situées aux angles du socle pavé. L'enfant a disparu, de même que le glaive de la République.

L'espace laissé libre par la destruction de la statue de l'enfant fut utilisé en 1999 par le Souvenir français pour apposer une plaque émaillée de l'affiche de Londres "À tous les Français" et aussi le logo de l'association (Fig.19). Le texte de cette affiche synthétise les discours prononcés par le Général de Gaulle à la BBC les 18, 19 et 22 juin 1940.



Fig. 19 - L'affiche de Londres et le logo apposés par le Souvenir Français en 1999.

Dans les années 2000 la protection du monument fut améliorée par la mise en place de grandes jardinières face aux quatre côtés du monument, et par la réutilisation des anciens plots en ciment côté route nationale. Un marquage au sol rappelait l'interdiction de stationner contre le monument (Fig. 20).



Fig. 20 - En l'absence de clôture en fer forgé, le monument était protégé dans les années 2.000 par une batterie de jardinières et de plots en avant des chaînes et aussi par des bandes jaunes rappelant, pas toujours avec succès, l'interdiction de stationner.

Au cours des deux dernières décennies du siècle dernier et jusqu'en 2002, date d'ouverture du tronçon de l'autoroute A75 traversant la commune, le village connut en été des embouteillages notables de long de la RN9. Des milliers de vacanciers eurent le loisir de contempler longuement le monument aux Morts, comblant ainsi les vœux des conseillers municipaux à l'origine de sa construction, qui souhaitaient qu'il soit vu par un maximum de personnes. Un côté négatif fut que les gaz d'échappement des véhicules contribuèrent à le souiller.

Les vingt dernières années du XX^e siècle et jusqu'en 2007, virent se dérouler deux cérémonies par an au pied du monument aux Morts, le 11 novembre et le 8 mai. Elles réunissaient les anciens combattants, le conseil municipal, les enfants des écoles et des Lézignanais. Dieudonné Cros, le dernier poilu de Lézignan, participa à la cérémonie du 11 novembre 1988. Il fut décoré de la médaille militaire après la cérémonie et malheureusement décéda deux semaines plus tard.

Les commémorations se déroulaient suivant un cérémonial immuable, exception faite de la messe qui n'avait pas toujours lieu le 11 novembre. Par exemple, le 11 novembre 1999 la commémoration commença à 11 heures par une messe du souvenir célébrée par l'abbé Jean Couble. Trois quarts d'heure plus tard les participants se réunirent au pied de la mairie et se rendirent en cortège au monument aux Morts. L'assistance était nombreuse : anciens combattants et prisonniers de guerre, le maire et les conseillers municipaux, les enfants des écoles, leurs maîtres, leurs parents et un dense public. Trois gerbes furent déposées au pied de trois faces du monument pour honorer les morts de toutes les guerres, les morts de la deuxième Guerre mondiale et de la Guerre d'Indochine n'étant pas oubliés. La lecture par Jean-Louis Pagès du message du ministre délégué aux anciens combattants, fut suivie par l'appel des morts, par La Marseillaise chantée par les enfants, par la sonnerie aux morts jouée à la trompette par Augustin Soulié et enfin par une minute de silence en mémoire des disparus. La cérémonie se termina par l'inauguration de la plaque du Souvenir français apposée sur la face principale du monument. À midi un apéritif fraternel fut offert aux participants à la mairie.

Les commémorations de la Victoire du 8 mai 1945 n'étaient pas très suivies. Par exemple en 2000, le rassemblement eut lieu à 19 heures à la mairie. Le cortège qui se rendit au monument ne comprenait que des anciens combattants et des membres du

conseil municipal. La cérémonie fut courte, avec le dépôt des gerbes, le discours du maire et la minute de silence.

Fin 2007 les anciens combattants et prisonniers lésignannais ayant participé à la deuxième Guerre mondiale se compaient sur les doigts des deux mains. Ceux qui avaient eu 20 ans en Algérie étaient désormais à la retraite mais prêts à reprendre le flambeau patriotique. Une vingtaine d'entre eux se réunit le 21 décembre 2007 pour créer le Comité Lésignannais de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), dans le but de représenter les vétérans d'Algérie dans les cérémonies patriotiques. L'occasion de mettre en pratique ce projet se présenta très vite. Les élections municipales du 9 mars 2008 avaient vu Jean-Noël Landry accéder à la mairie. Francis Verdier, le président de la FNACA de Lézignan, prit contact avec lui pour organiser le 19 mars, pour la première fois à Lézignan, la commémoration du jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cet anniversaire est devenu depuis officiellement la "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc". La cérémonie rassembla de nombreux vétérans, certains venant des communes voisines. Jean-Noël Landry et Francis Verdier déposèrent ensemble une gerbe sur l'autel situé à l'arrière du monument, sous les plaques des morts de la deuxième Guerre mondiale et de la guerre d'Indochine (Fig. 21). Deux anciens combattants furent décorés de la médaille de la Reconnaissance de la Nation et le maire fit observer une minute de silence.

Quelques semaines plus tard, le 8 mai 2008, les anciens combattants et prisonniers de la Guerre de 1939-1945, les vétérans de la FNACA, le maire, les conseillers municipaux et quelques



Fig. 21 - Jusqu'en 2008 le seul autel existant pour accueillir le dépôt de gerbes était situé à l'arrière du monument.

Lézignanais se rassemblèrent au monument aux Morts pour célébrer la Victoire de 1945. Les présents ne se doutaient pas que plus jamais ils ne participeraient à une cérémonie patriotique sur la Place du Monument. En effet Jean-Noël Landry prendrait bientôt la décision de transférer le monument aux Morts, de la Place du Monument au parking de l'Esplanade.

En cette fin d'été 2008, beaucoup de Lézignanais furent surpris d'apprendre que le monument aux Morts, érigé depuis 86 ans en bordure de l'ancienne route nationale 9, allait être transféré à proximité des écoles et du cimetière. Effectivement, cette opération n'était pas inscrite au programme de la liste gagnante de l'élection municipale de mars 2008 et elle n'avait fait l'objet d'aucun débat durant la campagne électorale. De plus elle n'avait pas été prévue dans le budget primitif de 2008 et

n'avait pas fait l'objet d'une demande de subvention. Le conseil municipal n'eut pas à délibérer sur le transfert et la population ne fut pas consultée car, comme l'écrivit le maire dans la feuille d'information municipale Lézinfos de la rentrée de septembre, "L'organisation d'une consultation générale manquait de pertinence dans la lecture des résultats que l'on aurait obtenus, et n'aurait fait, hélas, réagir qu'une minorité". Il ajoutait cependant que "les divers contacts et avis recueillis sont nuancés, mais n'ont pas fait apparaître d'opposition particulièrement forte à ce projet". Selon le maire le transfert était justifié par le fait que des véhicules empruntant la route départementale gênaient la tenue des cérémonies patriotiques en troublant le recueillement des participants. C'est donc principalement la volonté de Jean-Noël Landry qui fut à l'origine du transfert.

C'est Bruno Mendola, tailleur de pierre et sculpteur à Pézenas, qui fut retenu pour effectuer la dépose, le transfert, la repose et la restauration du monument. En 1989 il avait restructuré le maître-autel de l'église et c'était déjà à l'époque un spécialiste apprécié en matière de restauration du patrimoine.

La dépose du monument, qui pèse plus de 10 tonnes, commença le 1er octobre 2008. B. Mendola, aidé par son fils commença à le découper en portions transportables et pendant quelques jours la place du Monument devint un chantier étrange, jonché de segments de l'édifice démembré disposés en tous sens (Figs. 22 à 25). Deux semaines plus tard commença le remontage du monument à l'extrémité Est du parking de l'Esplanade, en bordure de la rue de l'égalité (Fig. 26). Le 20 octobre le monument était remonté. Il était flanqué d'un grand prisme de basalte dressé "à la mémoire des Combattants d'Afrique du Nord et de la Guerre d'Algérie 1952-1962" (Fig. 27). Le prisme de basalte qui ornait auparavant la pelouse des bâtiments administratifs de CTSO et TPSO, avait été offert à



Fig. 22 - Démontage du monument par Bruno Mendola et son fils le 6 octobre 2008.



Fig. 23 - Autre aspect du chantier le même jour.

la commune par CTSO (Carrières et Travaux du Sud-Ouest). La plaque commémorative est en pierre de Lens (Gard) (Fig. 29)

Le lendemain 25 octobre vit se dérouler devant la mairie la cérémonie de remise par le maire du drapeau à la section de la FNACA de Lézignan-la-Cèbe. La foule était très importante, avec 45 drapeaux des sections héraultaises de la FNACA, d'importantes personnalités, la fanfare départementale des sapeurs-pompiers et une grande



Fig. 24 - Une partie du piédestal.



Fig. 25 - Socle initial du monument en basalte bulleux de la carrière communale. Il avait la forme d'une croix grecque. En 2009 il a été rallongé à l'avant et à l'arrière du monument.



Fig. 26 - Remontage du monument. Fig. 27 - Colonne à la mémoire des combattants d'Afrique du Nord.

partie de la population lézignanaise. Tout ce monde se rendit en cortège vers le nouveau lieu mémoriel des soldats morts aux cours des guerres du XX^e siècle, pour s'incliner devant le monument aux Morts rénové, pour inaugurer la colonne de la FNACA (Fig. 28) et pour assister à la bénédiction du drapeau de la FNACA (Fig. 30).



Fig. 28 - La colonne de la FNACA dévoilée par Michel Martel, président de la FNACA de l'Hérault.



Fig. 29 - Plaque commémorative en pierre de Lens (Gard).



Fig. 30 - Bénédiction du drapeau du Comité lézignanaï de la FNACA par le Père Pierre Yvan Itier.



Fig. 31 - Les autorités serrent les mains des porte-drapeaux.

Entre la fin octobre 2008 et le 8 mai 2009 les travaux d'aménagement du site se poursuivirent avec la pose d'un pavage en pierre marbrière, disposé en opus romain autour du monument et de la colonne, la création sur le devant du monument d'un petit autel copie de celui qui se trouve à l'arrière depuis l'origine, la pose d'une grille métallique tout autour du mémorial et la correction partielle de la plaque des victimes de la deuxième Guerre mondiale. En effet le patronyme du jeune maquisard lézignanais Émile Jouillé avait été mal orthographié à l'origine sur la plaque et il y avait aussi une erreur sur la date de son décès. Désormais il ne reste plus qu'à corriger un jour le nom du Maquis de Picaussel auquel appartenait Émile Jouillé, toujours orthographié "Picosel".



Fig. 32 - Le Monument aux Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe a occupé seul, entre 1922 et 2008, la place du Monument. Depuis octobre 2008 il fait partie d'un site mémoriel multiple, en hommage aux Lézignanais morts pour la France au cours des guerres du XX^e siècle, en souvenir de l'appel du Général de Gaulle et à la mémoire des combattants d'Afrique du Nord et de la Guerre d'Algérie.

célébrations du 19 mars et du 8 mai sont peu suivies, mais celle du 11 novembre voit toujours une partie importante de la population participer au devoir de mémoire.

Quelques mois après leur élection à la mairie, le maire Rémi Bouyala et son conseil municipal, créèrent un square du Souvenir dans le vaste bassin de rétention du lotissement de Bellevue. 28 arbres furent plantés pour perpétuer le souvenir des 28 poilus lézignanais Morts pour la Patrie. Chaque arbre porte le nom d'un disparu. Une stèle commémorative en basalte a été posée à l'entrée du square. L'inauguration eut lieu le 11 novembre 2014, elle fut particulièrement suivie. Un siècle après leur sacrifice, les poilus de Lézignan-la-Cèbe ne risquent pas d'être oubliés.



Stèle commémorative du Square des Poilus le 11 novembre 2014.

Le monument aux Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe et sa symbolique.

Le projet du "Monument à élever à Lézignan la Cèbe", présenté par le sculpteur Jules Cartier au maire adjoint Justilien Saignes en août 1917, comprenait un dessin précis de celui-ci (Fig. 3). Le monument construit au début des années 1920 est conforme au dessin à quelques détails près. En particulier certaines des inscriptions de la base du monument ont été abandonnées : "Honneur aux Braves" et "Gloire à notre France éternelle, Gloire à ceux qui sont morts pour elle", qui reprend les deux premiers vers du refrain de l'Hymne de Victor Hugo. C'était une bonne initiative car elle renforçait le caractère sobre du monument. Les dates prévues de la fin de la guerre et de l'inauguration, notées 19XX sur le dessin, sont émouvantes. Le dessin montre que le monument, haut de cinq mètres et pesant 10 tonnes, est constitué par l'empilement de niveaux de nature et de signification différentes. Dans ce qui suit, les niveaux sont présentés de bas en haut.

1 – Le socle basaltique.

Le monument repose sur un socle dont l'enveloppe dessinait une croix grecque (croix carrée). Il est constitué par l'agencement de gros blocs de basalte, parfaitement équarris et posés de champ (Fig. 25). Le basalte est légèrement bulleux, il provient de l'ancienne carrière communale située sur le causse de l'Arnet, au sud-ouest du village. À l'origine ce socle était

parfaitement dégagé (voir Fig. 9) mais au cours du temps il a fini par être recouvert de terre, de pavés ou de goudron suivant l'époque. En 2008 il n'était plus visible et ceci depuis au moins le milieu des années 1980. La restauration de 2008 l'a dégagé et sa couleur sombre contraste maintenant avec la blancheur du calcaire du monument. La forme du socle en croix grecque n'avait pas de signification religieuse, elle était imposée par la géométrie du plan carré du piédestal. En 2009 la base a été rallongée à l'avant et à l'arrière du monument pour améliorer son assise et protéger les autels.

2 – Le piédestal.

Le piédestal est de plan carré, avec des renforcements accotés à la base des faces latérales (Fig. 34).



Fig. 34 - Face antérieure du piédestal qui symbolise un tombeau. Les renforcements latéraux se terminent par des rouleaux ornés en particulier par des volutes ioniques (grecques). L'autel qui reçoit maintenant les gerbes de fleurs lors des cérémonies a été ajouté au piédestal en 2009.

Le haut de chaque renforcement est inscrit dans un cylindre (ou rouleau) circulaire horizontal ornementé. Les bases des cylindres sont sculptées de volutes ioniques suivies par des sculptures en forme de "bobines" et par un chapelet de "perles" vertical au milieu du cylindre. (Fig. 35). Les "rouleaux" sont séparés du piédestal par une petite gouttière. De fins rameaux de lierre sculptés, enracinés dans les volutes, grimpent sur les faces avant et arrière du piédestal (Fig. 39).

Les faces latérales au-dessus des rouleaux présentent des couronnes mortuaires en végétaux tressés. Elles sont enrubanées. Une baguette taillée en forme de "perles" limite par le haut les panneaux supérieurs du piédestal (Fig. 37).

La face postérieure du piédestal est occupée par des plaques de marbre gravées des noms des Morts pour la France au cours de la Guerre d'Indochine 1946-1954. Un autel est fixé à la base arrière du piédestal. C'est lui qui recevait les gerbes de fleurs déposées lors des cérémonies patriotiques entre 1923 et 2008.

La face antérieure du piédestal comprend à sa partie inférieure un autel identique à celui de la face postérieure. Il a été ajouté au monument lors de la restauration de 2008. C'est cet autel qui reçoit maintenant les gerbes et les bouquets déposés lors des cérémonies. Au-dessus de l'autel subsiste la cicatrice d'un petit canal qui évacuait l'eau infiltrée dans le monument. Le canal se prolongeait à l'extérieur par un tube encore visible sur une photographie de 1986 (Fig. 16). Il a été bouché, peut-être en 2008. Entre les parties inférieure et supérieure du piédestal Jules Cartier a sculpté une grande palme qui semble déposée en hommage. La partie supérieure expose la plaque de marbre gravée du nom des morts et disparus de la commune, surmontée d'un bandeau avec l'inscription 1914 – 1918. Elle est apposée contre un coffre dont les côtés latéraux imitent des claires voies.



Fig. 35 - Rouleau du renforcement orné de volutes ioniques, bobines et perles.



Fig. 36 - Palme de l'immortalité "déposée" sous la plaque gravée du nom des victimes.



Fig. 37 - Couronne mortuaire ornée d'un ruban noué, symbole des relations entre les morts et les vivants.



Fig. 38 - Plaque de marbre gravée en lettres d'or des noms des Lézignanais Morts pour la Patrie.



Fig. 39 - Des branches de lierre grimpant, enracinées dans les volutes recouvrent le piédestal en signe d'attachement et d'immortalité. En haut et à gauche de l'image le coffre de la plaque de marbre a été sculpté en imitant des claires-voies censées laisser rentrer la lumière au cœur du cénotaphe.

Détails du piédestal.

La symbolique du piédestal est claire. Sa forme générale, avec ses renforts ornés de volutes ioniques, évoque un tombeau antique. Le tombeau de Napoléon 1^{er} aux Invalides est orné de telles volutes. Les couronnes mortuaires sculptées sur les faces latérales accentuent l'aspect funéraire, les rubans noués évoquent les liens qui subsistent entre les morts et les vivants. La grande palme antique, placée sur l'avant du piédestal est aussi un symbole funéraire qui correspond à l'éternité. Le lierre grimpant enraciné dans les volutes est également un lien d'éternité et d'attachement, il représente l'immortalité et il facilite le passage entre notre monde et l'au-delà. Enfin, les claires voies sculptés sur les côtés du coffre enchâssant la plaque des morts lézignanais sont peut-être destinées à laisser filtrer un peu de lumière au cœur du tombeau. Enfin, les noms des Morts pour la France de Lézignan sont placés au front du piédestal comme sur le devant d'une tombe.

Le piédestal est donc un cénotaphe, c'est-à-dire un tombeau sans corps, destiné à honorer ceux qui ont disparu ou qui sont inhumés ailleurs. Ce premier niveau caractérise l'aspect funéraire du monument. À l'origine le monument était clôturé par une grille en fer forgé à la façon des tombeaux militaires édifiés après la Guerre de 1870-1871 ce qui accentuait l'aspect funéraire du monument

Lors de la dépose du monument en octobre 2008, Bruno Mendola découvrit une bouteille de vin enterrée dans le piédestal. Elle renfermait un message manuscrit rédigé sur une feuille à entête de la mairie. Le message débute par : " Monument aux Morts pour la Patrie. Guerre 1914-1918. Érigé en 1920 par Monsieur J. Cartier sculpteur, 6 Rue d'Iéna à Béziers, sous les auspices du Conseil Municipal composé de la manière suivante : " suivent le nom du maire et les noms des autres élus.

Cela correspondait à un usage courant. Tous les monuments aux Morts de l'Hérault renferment une telle bouteille avec un message faisant foi de la date d'édification du monument. Quelques jours après la découverte, lors de la repose du monument dans son nouvel emplacement, la bouteille fut réinhumée dans le piédestal avec le message d'origine et un nouveau message du conseil municipal de l'époque, témoignant du transfert du monument dans son nouvel emplacement (Figs. 5 à 7bis).

3 – Le dé "militaire".

Le piédestal est surmonté par un dé dont les faces latérales exposent des panneaux d'assemblages sculpturaux réalisés en taille directe (par retrait de matière), représentant des objets militaires et patriotiques.

Le panneau latéral gauche (Fig. 41) montre en arrière-plan un ruban noué ainsi qu'une lance et un drapeau croisés, traités en bas-relief. Le ruban noué symbolise le lien entre les morts et les vivants de la commune. La lance est associée à la guerre et symbolise le combat et la puissance. Le drapeau est un emblème militaire et guerrier, c'est le premier des symboles patriotiques. L'avant plan, traité en demi-ronde bosse, expose de gauche à droite et de haut en bas, un casque à crinière qui symbolise de manière allégorique les vertus martiales des héros, une grenade empennée, un obus de mortier de tranchées, divers canons et obus, certains recouverts par le drapeau, qui sont des illustrations militaires classiques de la guerre et des signes de mort.

Le panneau latéral droit (Fig. 40) montre en arrière-plan un ruban noué et un drapeau croisé avec une épée, traités en bas-relief. L'épée est un symbole militaire de bravoure et de puissance. L'avant plan, traité en demi-ronde bosse, expose un gros obus et des grenades à main recouvertes par un casque Adrian de poilu. Le casque est en général un symbole d'invulnérabilité,



Fig. 40 - Panneau latéral droit du dé. Ruban noué, drapeau et épée croisés, gros obus, grenades à main recouvertes par un casque Adrian.



Fig. 41 - Panneau latéral gauche du dé. Ruban noué, lance et drapeau croisés, casque à crinière, grenade empennée, obus de mortier de tranchées, canons et obus.

de puissance et d'esprit guerrier, lorsqu'il est à terre il évoque la mort du soldat.

Le choix des armes et des projectiles sculptés par Cartier témoigne de l'importance des combats d'artillerie et des luttes de tranchées dans la mentalité de l'époque.

La face postérieure du dé devait à l'origine comporter la date de l'inauguration du monument. Il ne semble pas qu'elle ait été inscrite et elle est occupée depuis la fin de la Guerre 1939-1945 par une plaque de marbre rappelant le sacrifice d'Émile Jouillé et de Jean Cabrol.

À la base de la face antérieure du dé, Jules Cartier avait placé la statue d'un très jeune enfant marchant à quatre pattes et tenant une petite couronne mortuaire entre ses mains (Fig. 17). Le bébé regardait la couronne et il s'apprêtait à se lever pour prendre la relève de son père mort au combat. On sait que cette œuvre fut détruite en 1985 lors d'une tentative de vol. Deux décennies plus tard, à l'occasion du transfert et de la restauration du monument aux Morts, le maire, Jean-Noël Landry, commanda à Bruno Mendola une réplique de la statue de l'enfant. Ce fut fait quelques mois plus tard en mai 2009. La nouvelle sculpture est en pierre de Lens, un calcaire à grain fin du Gard (Fig. 33). C'est en soi une belle œuvre, dans le style propre à Bruno Mendola qui est assez éloigné du style de Jules Cartier. C'est ce qu'avait exprimé d'une autre façon Jean-Noël Landry en écrivant "Bruno Mendola a réalisé une œuvre très proche sans doute (de la sculpture de Cartier), mais originale malgré tout".

Au-dessus du niveau funéraire du piédestal, le dé militaire évoque la guerre, les batailles, la Patrie, la mémoire des Lézignanais mobilisés et Morts pour la France et l'espoir d'un avenir meilleur avec l'enfant qui prend la relève.

4 -La colonne et la dédicace.

Le dé militaire supporte une colonne très simple. C'est une colonne cylindrique sans aucun ornement. Sa principale caractéristique est d'être très courte. Sa hauteur n'est que le double du diamètre alors que dans une colonne toscane, par exemple, la hauteur est de 7 fois le diamètre. Cette simplicité extrême est destinée à mettre en valeur la dédicace : "HOMMAGE AUX ENFANTS DE LEZIGNAN LA CEBE MORTS POUR LA PATRIE". C'est une des dédicaces des plus sobres qui s'affichent sur les monuments du département, sans aucun terme grandiloquent comme on l'observe parfois. Il s'agit simplement d'honorer les Lézignanais morts à la guerre et de leur témoigner respect et admiration. Le terme "enfant" recouvre les natifs du village et ceux qui habitaient la commune au moment de leur mobilisation (Fig. 42).



Fig. 42 - Hommage inscrit sur la colonne et armoiries de la commune.

Morts pour la France et Morts pour la Patrie sont considérés comme synonymes. Dès 1917 les édiles lézignanais choisirent le terme Morts pour la Patrie sans que l'on en connaisse la raison exacte, le terme Morts pour la France étant le plus répandu dans l'Hérault. Le fait que la France n'ait pas toujours été très généreuse avec le Languedoc au cours des 700 dernières années précédant la Grande Guerre et la façon dont la Révolte des Gueux fut réprimée par le cabinet Clemenceau dix ans auparavant, expliquent peut être la préférence de la Patrie à la France pour les édiles lézignanais.

Les armoiries de la commune sont figurées sur la face antérieure du monument, à cheval sur le dé militaire et la colonne (Fig. 42). Le blason s'énonce : "D'argent au pairle losangé d'or et d'azur". La réalisation du sculpteur est personnelle, un peu éloignée du modèle original figuré dans l'Armorial Général de d'Hozier (1696). Les armoiries sont entourées d'une riche ornementation, dont une couronne murale un peu prétentieuse puisqu'elle comporte cinq tours, comme la capitale Paris, au lieu des trois tours réservées aux communes. Ces armoiries témoignent de l'appartenance du monument à la commune au même titre que son nom dans la dédicace.

5 – La République.

La colonne du monument aux Morts est surmontée d'une statue de femme en pied représentant "La République armée d'une épée brisant les chaînes de la tyrannie", suivant la terminologie du service régional de l'inventaire.

La statue représente une jeune femme de 1, 60 m de hauteur, aux longs cheveux ondulés, vêtue d'une tunique à manches courtes serrée à la taille. Elle est drapée dans une longue toge (ou manteau) qui couvre le bras droit et laisse le bras gauche dégagé. Les extrémités du manteau sont retenues par une



Fig. 43 - Allégorie de la République brisant les chaînes de la tyrannie.

broche placée sur l'épaule droite. Elle est pieds nus. Sa tenue est d'inspiration romaine antique.

Son front est orné d'une étoile droite à cinq branches. Sa main droite tient un glaive pointé vers le bas car elle vient de briser les chaînes de la tyrannie dont elle tient encore des maillons dans sa main gauche.

Le sculpteur lui a donné une allure dynamique : le bras droit est en avant, la jambe droite en arrière, la jambe gauche en avant avec les orteils qui dépassent du socle. C'est une République en marche vers son destin.

Les chaînes brisées symbolisent traditionnellement la conquête de la liberté, on les retrouve au pied de la statue de la Liberté de New York et sur la Déclaration des droits de l'Homme et

du Citoyen de 1789. L'étoile symbolise la lumière et l'intelligence. Ici la République éclaire le monde pour lutter contre l'obscurantisme, les superstitions, l'intolérance et les abus des Églises et de l'État. Le glaive symbolise la Justice, la puissance et l'équité, il sert à conquérir la liberté. Dans le contexte de l'époque la tyrannie correspondait à l'oppression allemande.

La statue est bien une allégorie de la République, mais d'une république très particulière. On est loin des représentations de la République révolutionnaire avec les seins nus, le bonnet phrygien et le bras droit levé. La république lézignanaise a la poitrine couverte, n'a pas de bonnet phrygien et son bras droit est baissé. C'est une République "sage" comme celles qui étaient édifiées au tout début de la troisième république, lorsque la représentation du bonnet phrygien était interdite. On connaît le débat qui oppose la République modérée, bourgeoise et la République démocratique et sociale dont l'horizon est révolutionnaire. Justinien Saignes et les quelques conseillers municipaux qui le secondaient ont fait le choix de la République modérée qui s'accordait mieux à l'équilibre politique du village, c'est-à-dire qui était acceptable par les "Blancs", monarchistes, bonapartistes et de l'Union catholique.

Les statues allégoriques de la République sont rares parmi les monuments aux Morts de l'Hérault. Sur approximativement 345 monuments il y en a seulement 9 qui représentent la République. Créées par des sculpteurs locaux elles sont toutes originales, différentes. La Marianne de Lézignan est la seule à briser les chaînes de la tyrannie et à porter l'étoile qui éclaire le monde.

Jules Cartier a signé son œuvre sur le socle qui supporte la statue. Sa signature a été couverte d'enduit lors de la restauration de 2008 et n'est pratiquement plus visible.

Après le niveau funéraire, le niveau guerrier et le niveau de l'hommage, le dernier niveau de l'édifice symbolise les aspects civique, républicain et laïque du monument.

D'autres aspects du monument restent à préciser :

6 – La plaque de marbre gravée du nom des Morts pour la Patrie (Fig. 38).

La plaque apposée sur la face antérieure du piédestal fait la différence entre les morts et les disparus, suivant la nomenclature officielle du "Genre de mort" des fichiers militaires. Alfred Aubenque qualifié de disparu repose en fait dans la nécropole de L'Espérance de Cutting en Moselle. Les noms sont gravés par ordre alphabétique à une erreur près. Ils sont suivis par le nom de l'unité dans laquelle ils servaient et par la date de leur décès. Le grade n'est pas mentionné de façon à ne pas introduire une hiérarchie entre eux. Ce mode de présentation neutre, qui ne privilégie personne, affirme l'égalité des morts entre eux et accentue l'aspect civique et citoyen du monument.

Comme dans la majorité des communes les listes des Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe sont variables. Elles figurent sur le tableau 1. La liste qui fait foi est celle du Tableau d'Honneur de la mairie (Fig. 1). La plus succincte est celle du Livre d'Or du ministère des pensions établie conjointement par le ministère et la municipalité. Certains manquants de cette liste figurent sur le Livre d'Or de leur commune de résidence au moment de la mobilisation. Des plaques émaillées commandées par la commune après la Grande Guerre seule subsiste une plaque (Fig. 2) déposée actuellement dans le bureau du maire, on ne sait pas combien de victimes elles honoraient..

Monument aux Morts	Église	Plaque émaillée	Livre d'Or	Tableau d'Honneur	Square des Poilus
Arquinet L.	Arquinet L.		Arquinet L.	Arquinet Louis	Arquinet L.
Arribat É.	Arribat É.		Arribat É.	Arribat Éloi	Arribat É.
Aubenque A.	Aubenque A.	Aubenque A.	Aubenque A.	Aubenque Alfred	Aubenque A.
Aubenque J.	Aubenque J.	Aubenque J.	Aubenque J.	Aubenque Joseph	Aubenque J.
Bisselin J.	Bisselin J.		Bisselin J.	Bisselin Joseph	Bisselin J.
Bouyala A.	Bouyala A.		Bouyala A.	Bouyala André	Bouyala A.
Caramel F.	Caramel F.			Caramel Fernand	Caramel F.
Carel L.	Carel L.			Carel Louis	Carel L.
Castel L.	Castel L.		Castel L.	Castel Louis	Castel L.
Combescuré C.	Combescuré C.		Combescuré C.	Combescuré Céles- tin	Combescuré C.
Combescuré O.	Combescuré O.			Combescuré Odilon	Combescuré O.
Costa R.	Costa R.	Costa R.	Costa R.	Costa Raymond	Costa R.
	Debayle G.			Debayle Gaston	Debayle G.
Fabre Ph.	Fabre Ph.		Fabre Ph.	Fabre Philémon	Fabre Ph.
Izard V.	Izard V.	Izard V.		Izard Victorin	Izard V.
Lagriffoul M.	Lagriffoul M.			Lagriffoul Maurice	Lagriffoul M.
Mathieu E.	Mathieu E.		Mathieu E.	Mathieu Eugène	Mathieu E.
Milhaud É.	Milhaud É.		Milhaud É.	Milhaud Élie	Milhaud É.
Nouguier J.				Nouguier Joseph	Nouguier J.
Olive D.	Olive D.			Olive Denis	Olive D.
Pagès A.	Pagès A.		Pagès A.	Pagès Achile	Pagès A.
Panis A.	Panis A.	Panis A.	Panis A.	Panis André	Panis A.
Ricard G.	Ricard G.	Ricard G.	Ricard G.	Ricard Georges	Ricard G.
Ricard M.	Ricard M.		Ricard M.	Ricard Maurice	Ricard M.
Saignes F.	Saignes F.		Saignes F.	Saignes Félix	Saignes F.
Sauveur F.	Sauveur F.	Sauveur F.	Sauveur F.	Sauveur François	Sauveur F.
Soullignac A.	Soullignac A.		Soullignac A.	Soullignac Antoine	Soullignac A.
Trinquier É.	Trinquier É.		Trinquier É.	Trinquier Émile	Trinquier É.

Tableau 1 - Listes des Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe. Les plus complètes sont celles du Tableau d'Honneur de la mairie et du Square des Poilus.

Le prénom usuel des victimes est précisé sur la liste du Tableau d'Honneur de ce tableau.

7 – La clôture.

Les monuments aux morts sont généralement placés dans un enclos clôturé par une grille métallique. L'enclos est sacré, seuls les anciens combattants, le maire et les enfants des écoles peuvent y pénétrer.

À l'origine, le monument aux Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe était clôturé par une grande grille en fer forgé (Fig. 9). À part le monument, l'enclos était vide. Lors des cérémonies accompagnées de dépôts de gerbes, les autorités et les représentants des vétérans accédaient à l'autel situé à l'arrière du monument par un portillon. En dehors des cérémonies ce portillon était toujours fermé à clé. La clôture métallique était analogue à celle des tombes militaires construites à la suite de la Guerre de 1870-1871, suivant "la loi du 4 avril 1873 relative à la conservation des tombes des soldats morts pendant la guerre de 1870-1871". La clôture en fer autour du "piédestal-cénotaphe" renforçait l'aspect funéraire et militaire de la base du monument.

Après la Seconde Guerre mondiale la population se prit d'affection pour le monument aux Morts. Les cérémonies à son pied furent nombreuses. L'enclos fut aménagé en jardinet avec des arbustes et des plantes basses qui cachaient en partie le piédestal. Il était ornée de couronnes en fleurs naturelles, et en perles de verre. L'engouement pour le monument aux Morts s'atténua à partir de la fin des années 1950 et en 1980 le jardinet avait disparu. En 1985, à la suite d'un accident de la route, la grille en fer clôturant le monument fut enlevée, laissant celui-ci sans protection, en contradiction avec la tradition qui fait de l'enclos un lieu sacré auquel le commun des mortels n'a pas accès.

Le retour à la tradition se fit en 2009. Depuis cette année-là le mémorial regroupant le monument aux Morts, l'Af-fiche de Londres, la colonne de la FNACA et depuis peu le drapeau, est clôturé par une grille métallique et est redevenu un espace sacré.

8 – L'emplacement du monument.

Le choix du positionnement du monument aux Morts pour la Patrie après la Grande Guerre n'est jamais anodin. Il reflète les opinions politiques et religieuses des décideurs qui doivent choisir entre un pôle funéraire (cimetière), un pôle civique (à côté de la mairie, de l'école, un carrefour, une place, un square, etc.) et un pôle religieux (à côté de l'église).

Le conseil municipal de Lézignan, élu en 1908 et réélu en 1912, était républicain et laïque. La majorité du village avait accepté la Loi de séparation des Églises et de l'État de décembre 1905 et, lors de l'inventaire de l'église en mars 1906, les protestations se réduisirent à celles du curé et des membres du Conseil de Fabrique qui géraient les biens de la paroisse.

Justinien Saignes et ses conseillers municipaux ne pouvaient pas implanter le monument dans le cimetière où il aurait été entouré de croix et éloigné du centre urbain, pas plus que sur la place du Jeu de Ballon où il aurait été dominé par l'église. À côté de la mairie et des écoles il n'y avait pas de place. Ils finirent par choisir le plan Dupuy, en bordure de la route nationale n°9, avec pour but d'exposer le monument à la vue des nombreux voyageurs qui empruntaient cette voie et d'affirmer que la mémoire des victimes appartenait à tous et pas seulement aux Lézignanais. Le choix de cet emplacement renforçait le caractère civique du monument. Le monument était orienté face au sud de manière à être bien vu par les

voyageurs allant en direction de Paulhan. Ce choix était judicieux pour d'autres raisons : dans cette petite place le monument était protégé du vent du Nord et du gel par les bâtiments proches. À cet emplacement le monument aux Morts s'opposait à la Croix de la Mission, elle aussi implantée en bordure de la route nationale, érigée en 1808 dans le but de restaurer la pratique religieuse après la Révolution française.

En 2008 le monument aux Morts fut déplacé près du cimetière et des écoles, en bordure de la rue de l'Égalité, dans un emplacement où il est seulement visible par les Lézignanais, ce qui change un des objectifs majeurs poursuivis par les bâtisseurs du monument.

Dans son nouvel emplacement le monument fait face à l'ouest, il est directement soumis au "Tarral", le vent du Nord-Ouest, et au gel. Depuis maintenant dix ans les atteintes du gel sont patentées, elles desquamant l'enduit posé en 2008, mais aussi par endroits le calcaire. La matière noire qui se dépose sur le monument, en particulier sur l'enfant, semble être une conséquence de la circulation automobile. Sans être très préoccupantes ces altérations devront quand même être surveillées.

In fine

Beaucoup de publications sur les monuments aux Morts de la Grande Guerre portent sur leurs significations, leurs symbolismes et sur leur typologie. Elles ont montré que les monuments sont très divers. Certains sont purement funéraires, d'autres sont essentiellement civiques, certains sont nationalistes, d'autres pacifistes, etc. En général plus la commune est modeste et plus le type de monument est simple, par exemple il va seulement exalter la victoire sur l'Allemagne.

Le monument aux Morts de Lézignan-la-Cèbe, lui, est complexe :

Sa partie inférieure, avec son cénotaphe clôturé par une grande grille en fer forgé à l'origine est purement funéraire.

Le dé "militaire" évoque la guerre, les combats d'artillerie, les tranchées, les enfants de Lézignan mobilisés, les victimes, le drapeau. Il est patriotique et guerrier.

La sobre dédicace inscrite sur la colonne est typiquement civique. Elle témoigne que le monument, conçu en 1917, est uniquement destiné à honorer et à remercier les soldats lézignanais pour leur sacrifice. Le choix de l'emplacement original du monument avait aussi un sens civique.

Enfin, l'allégorie qui surmonte le monument lui donne une signification civique, républicaine et laïque.

Il n'est pas fréquent de trouver dans une petite commune un monument aussi complexe, à significations multiples.

On notera l'absence totale de symboles religieux même lointains, comme la palme apposée verticalement qui évoque le martyr, ou la croix de guerre. La Loi de séparation des Églises et de l'État qui interdisait la figuration de symboles religieux sur les monuments publics a été ici strictement appliquée.

Une autre caractéristique du monument de Lézignan est la référence à l'antiquité (1) à la base du monument, avec l'évocation d'un tombeau antique à volutes ioniques et avec une palme d'origine romaine et (2) au sommet du monument avec une république représentée en femme romaine armée d'un glaive romain.

L'aspect le plus intéressant du monument concerne l'allégorie de la République qui le surmonte. Une telle représentation dans un monument aux Morts est exceptionnelle puisque

seuls 9 monuments sur les 345 de l'Hérault exposent la République.

Encore plus exceptionnel est d'avoir représenté une République sage, modérée, alors que la figuration du bonnet phrygien était à nouveau autorisée depuis 1880.

Au total, le monument aux Morts de Lézignan est original et, par certains aspects, exceptionnel.

On dit souvent que les monuments aux morts sont à l'image de leur village, qu'ils en sont des miroirs. C'est probablement le cas pour Lézignan-la-Cèbe. Comparé à l'ensemble des monuments aux morts de l'Hérault, celui de Lézignan apparaît comme modeste, sobre, digne, civique, républicain et laïque. Avec 900 habitants en 1914 le village était de taille modeste. Même avant et après la guerre la vie n'y était pas facile avec pour principales ressources la culture de la vigne et des cèbes (les carrières employaient des ouvriers étrangers). Certains jeunes hommes commençaient à partir chercher du travail ailleurs. Mais, quelles que furent leurs difficultés, les Lézignanais surent faire preuve de dignité à cette époque. Enfin et depuis longtemps, la grande majorité des habitants était attachée à la République et à la laïcité. Il y a donc une forte adéquation entre le monument aux morts et la commune qui l'a bâti. Le monument fait partie intégrante de l'histoire de la commune et il témoigne de la vie de celle-ci il y a un siècle.

Aujourd'hui le Monument aux Morts pour la Patrie de Lézignan-la-Cèbe constitue le lieu de mémoire le plus important de la commune et il participe à sa fierté.



Mémorial dressé en hommage aux Lézignanais morts pour la France au cours des guerres du XX^e siècle, en souvenir de l'appel du Général de Gaulle et à la mémoire des combattants d'Afrique du Nord et de la Guerre d'Algérie.

Imprimé en novembre 2018

avec le matériel infographique de la mairie de Lézignan-la-Cèbe